



**WILLIAM PIERART ARCHITECTURE**

Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE  
+32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte

Signature Maître d'Ouvrage

(sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière  
Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/Section/parcelle0022D009

SLEPOV Yevgeniy  
Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière

DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres

Reconstruction d'une habitation unifamiliale

TYPE DOC

PHASE

N° DOC

INDICE

DATE

Vue extérieure vers élévation N-E

V

AP

AP-V01

B

2022-01-21

Ant : 2022-01-07

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.

2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.

3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.

4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



**WILLIAM PIERART ARCHITECTURE**

Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE  
+32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte

Signature Maître d'Ouvrage

(sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière  
Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/section/parcelle0022D009

SLEPOV Yevgeniy  
Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière

**DISCIPLINE :** Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres



0 0 0 0 0 0 cm

**Reconstruction d'une habitation unifamiliale**

**TYPE DOC**

**PHASE**

**N° DOC**

**INDICE**

**DATE**

**Vue extérieure vers élévation N-E**

**V**

**AP**

**AP-V02**

**B**

**2022-01-21**

Ant : 2022-01-07

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.

2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.

3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.

4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



**WILLIAM PIERART ARCHITECTURE**

Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE  
+32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte

Signature Maître d'Ouvrage

(sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière  
Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVERE/section/parcelle0022D009

SLEPOV Yevgeniy  
Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière

**DISCIPLINE :** Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres

**Reconstruction d'une habitation unifamiliale**

**TYPE DOC**

**PHASE**

**N° DOC**

**INDICE**

**DATE**

**Vue extérieure vers élévation S-O**

**V**

**AP**

**AP-V04**

**B**

**2022-01-21**

Ant : 2022-01-07

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.

2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.

3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.

4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



**WILLIAM PIERART ARCHITECTURE**

Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE  
+32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte

Signature Maître d'Ouvrage

(sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière  
Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/section/parcelle0022D009

SLEPOV Yevgeniy  
Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière

**DISCIPLINE :** Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres

**Reconstruction d'une habitation unifamiliale**

**TYPE DOC**

**PHASE**

**N° DOC**

**INDICE**

**DATE**

**Vue extérieure vers élévation S-O**

**V**

**AP**

**AP-V03**

**B**

**2022-01-21**

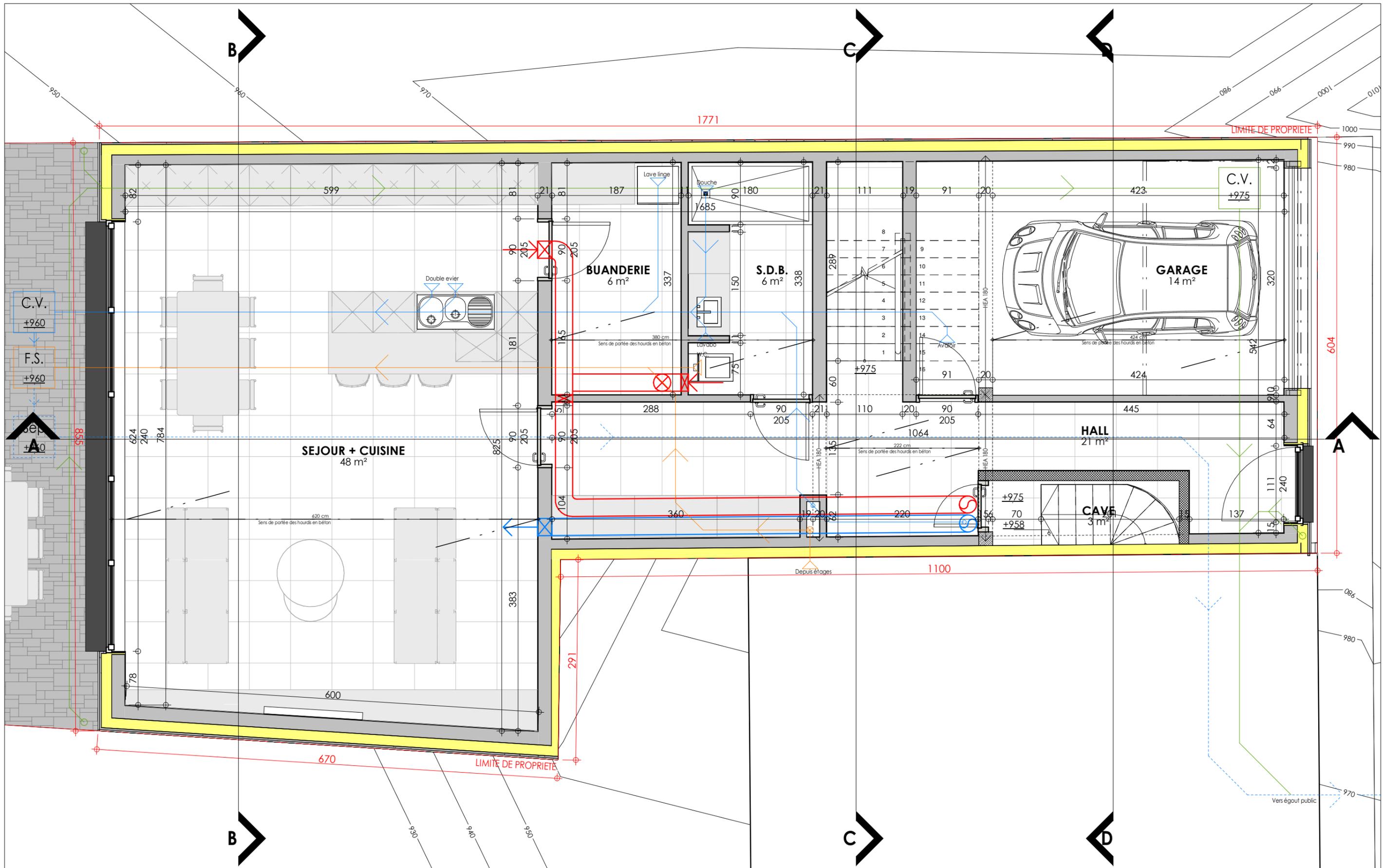
Ant : 2022-01-07

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.

2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.

3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.

4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.

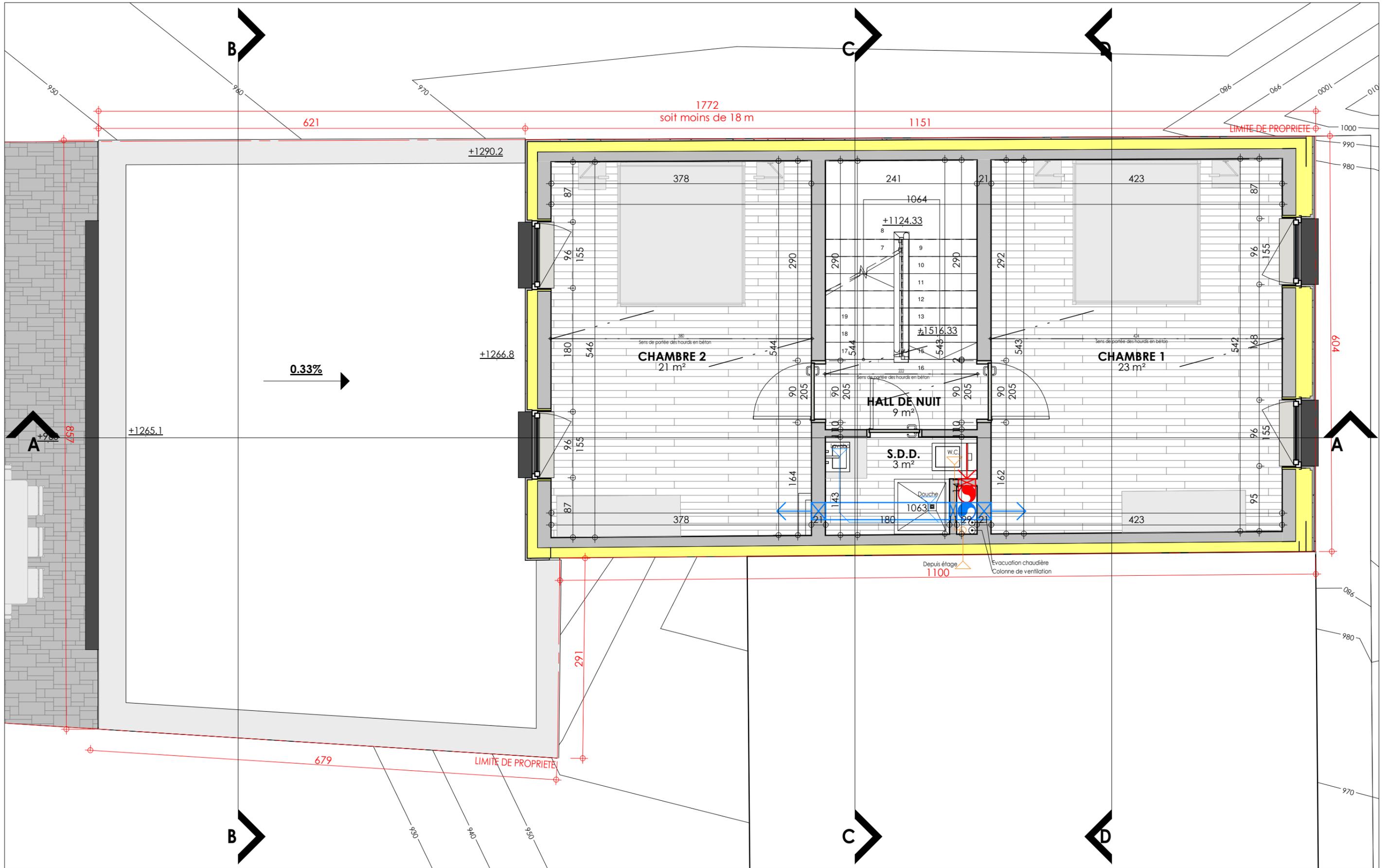


**WILLIAM PIERART ARCHITECTURE**  
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE  
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte \_\_\_\_\_  
 Signature Maître d'Ouvrage \_\_\_\_\_  
 1 : 50 (sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/Section/parcelle0022D009		SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière		DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres				
<b>Reconstruction d'une habitation unifamiliale</b>				<b>TYPE DOC</b>	<b>PHASE</b>	<b>N° DOC</b>	<b>INDICE</b>	<b>DATE</b>
<b>Plan RDC - Niv. +9.75</b>				<b>P</b>	<b>AP</b>	<b>AP-P01</b>	<b>B</b>	<b>2022-01-21</b>
								Ant : 2022-01-07

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles. 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité. 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable. 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



**WILLIAM PIERART ARCHITECTURE**  
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE  
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

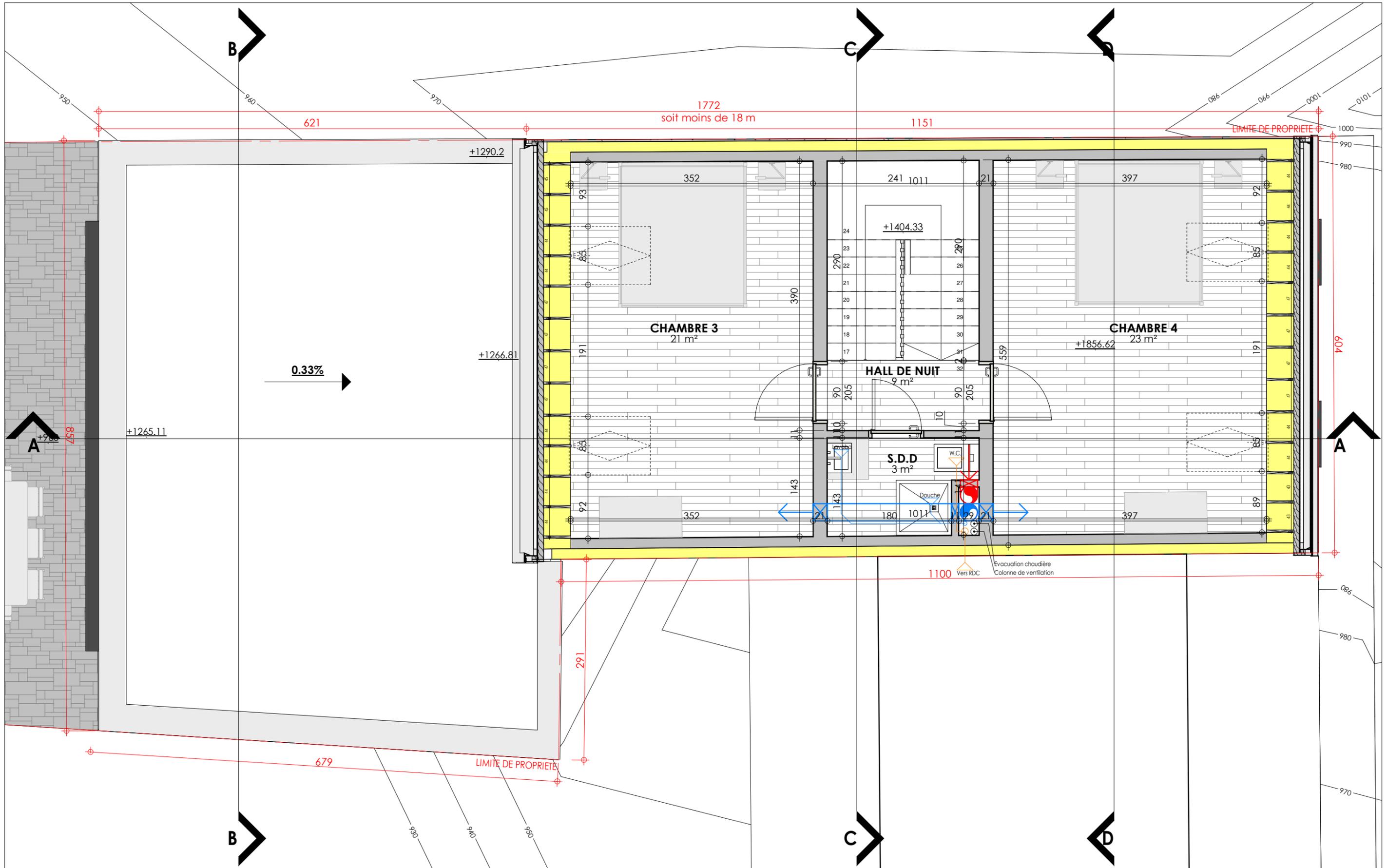
Signature Architecte \_\_\_\_\_  
 Signature Maître d'Ouvrage \_\_\_\_\_  
 1 : 50 (sur A3)  
 0 0.5 1 1.5 2 2.5 m

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière  
 Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVERE/Section/parcelle0022D009  
 SLEPOV Yevgeniy  
 Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière  
 DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres

Reconstruction d'une habitation unifamiliale	TYPE DOC	PHASE	N° DOC	INDICE	DATE
Plan RDC+1 - Niv. +12.55	P	AP	AP-P02	B	2022-01-21

Ant : 2022-01-07

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.  
 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.  
 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.  
 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.

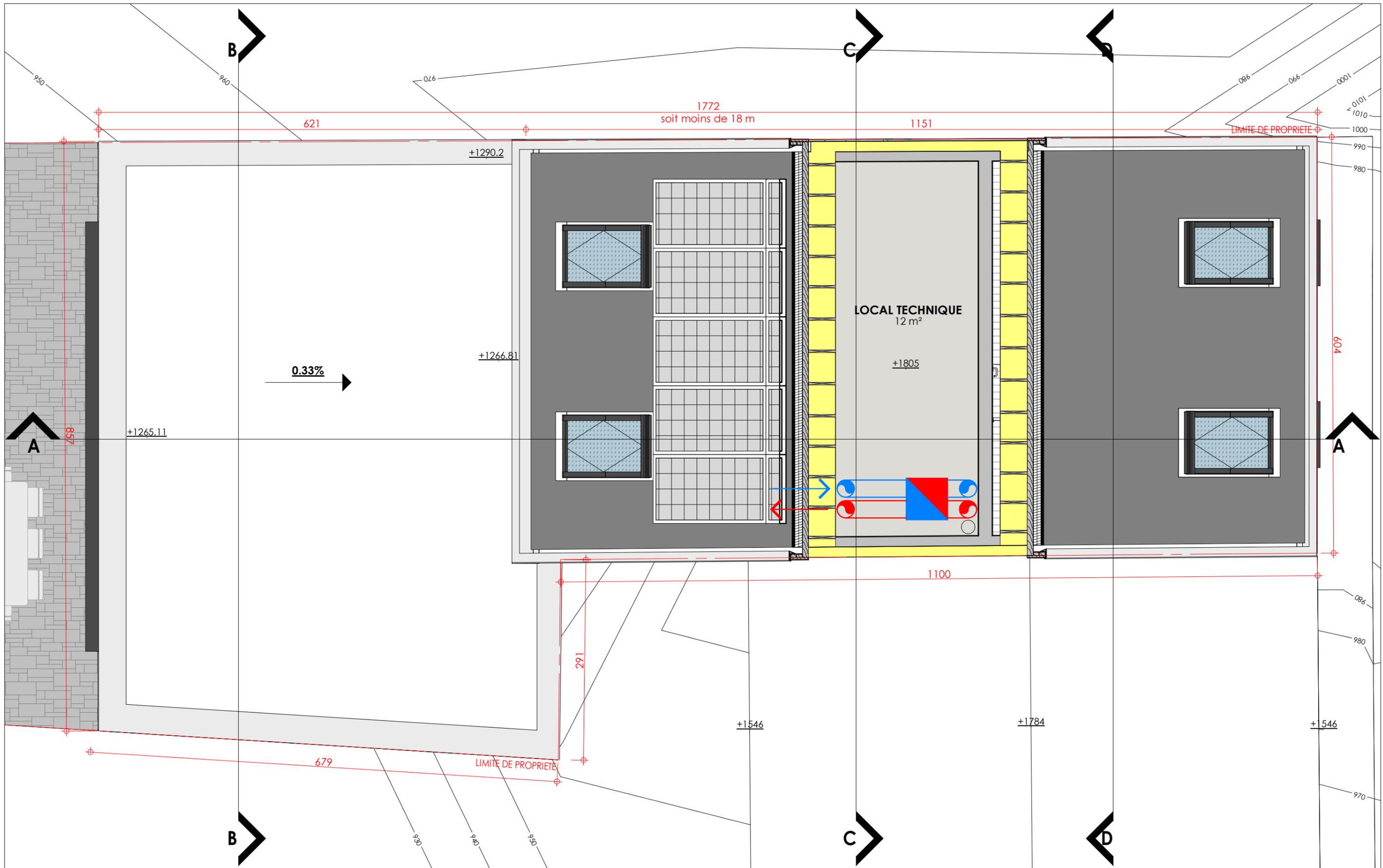


**WILLIAM PIERART ARCHITECTURE**  
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE  
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte \_\_\_\_\_  
 Signature Maître d'Ouvrage \_\_\_\_\_  
 1 : 50 (sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/SectionBparcelle0022D009	SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière	DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres				
<b>Reconstruction d'une habitation unifamiliale</b>		<b>TYPE DOC</b>	<b>PHASE</b>	<b>N° DOC</b>	<b>INDICE</b>	<b>DATE</b>
<b>Plan RDC+2 - Niv. +15.35</b>		<b>P</b>	<b>AP</b>	<b>AP-P03</b>	<b>B</b>	<b>2022-01-21</b>
						Ant : 2022-01-07

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles. 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité. 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable. 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.

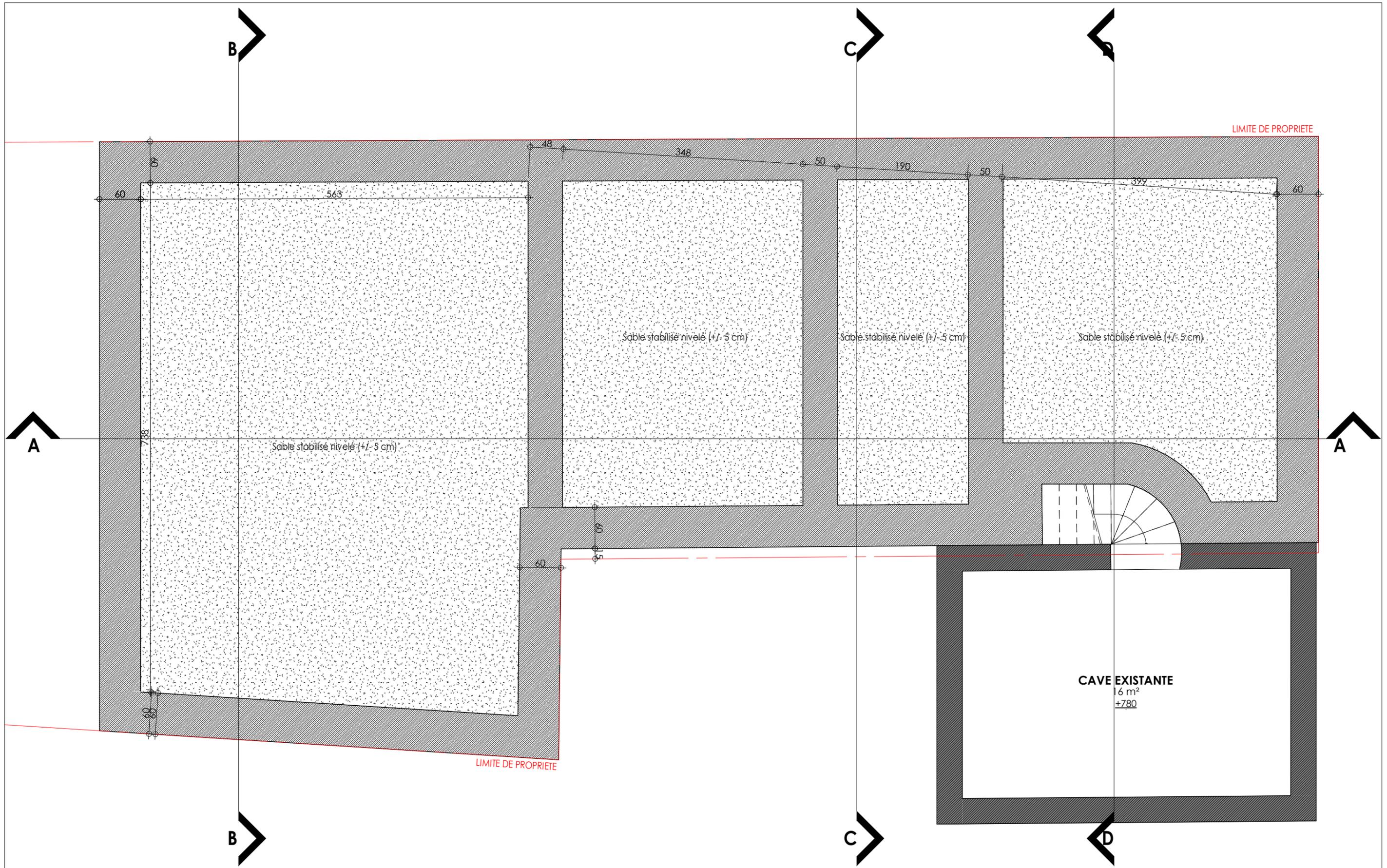


**WILLIAM PIERART ARCHITECTURE**  
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE  
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte \_\_\_\_\_  
 Signature Maître d'Ouvrage \_\_\_\_\_  
 1 : 50 (sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/Section/parcelle0022D009		SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière		DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres				
Reconstruction d'une habitation unifamiliale				TYPE DOC	PHASE	N° DOC	INDICE	DATE
Plan RDC+3 - Niv. +18.05				P	AP	AP-P04	B	2022-01-21
Ant : 2022-01-07								

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles. 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité. 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable. 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.

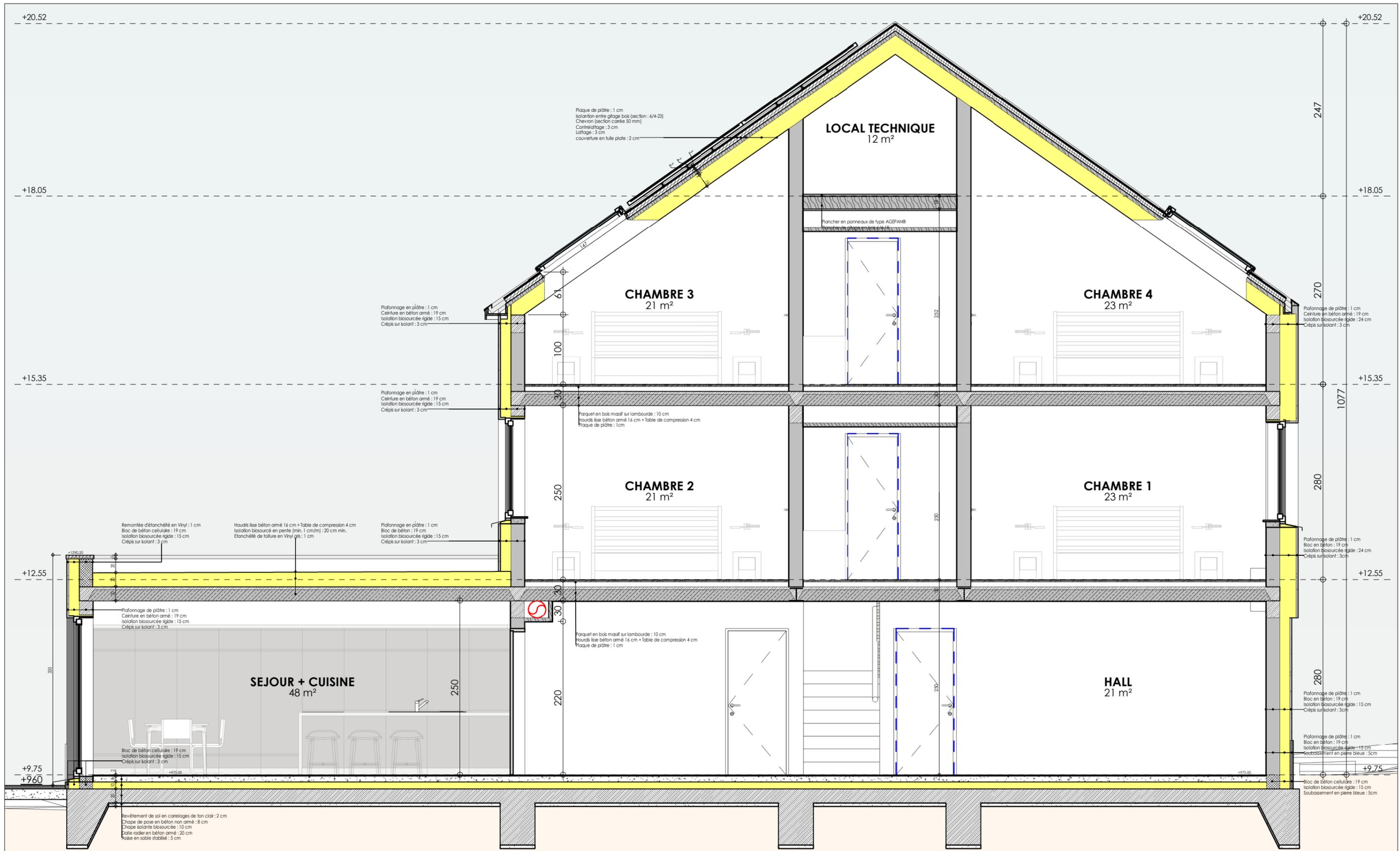


**WILLIAM PIERART ARCHITECTURE**  
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE  
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte \_\_\_\_\_  
 Signature Maître d'Ouvrage \_\_\_\_\_  
 1 : 50 (sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LA LOUVIERE/Section/parcelle0022D009	SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière	DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres				
<b>Reconstruction d'une habitation unifamiliale</b>	<b>TYPE DOC</b>	<b>PHASE</b>	<b>N° DOC</b>	<b>INDICE</b>	<b>DATE</b>	
<b>Plan RDC-1 - Niv. +7.80</b>	<b>P</b>	<b>AP</b>	<b>AP-P05</b>	<b>B</b>	<b>2022-01-21</b>	
					Ant : 2022-01-07	

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles. 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité. 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable. 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



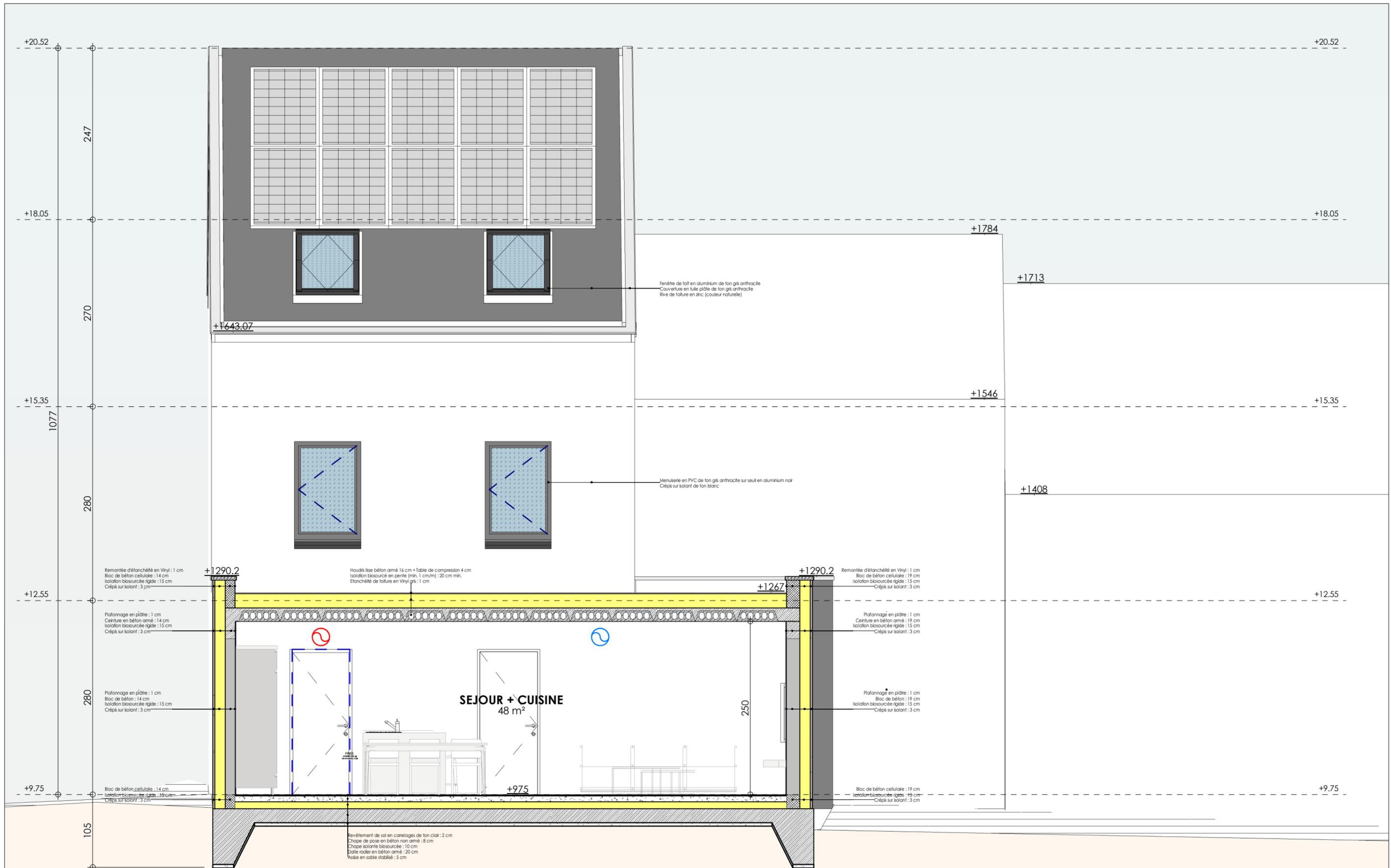
**WILLIAM PIERART ARCHITECTURE**  
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE  
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte \_\_\_\_\_  
 Signature Maître d'Ouvrage \_\_\_\_\_  
 1 : 50 (sur A3)

0 0.5 1 1.5 2 2.5 m

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/Section/parcelle0022D009		SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière		DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres				
<b>Reconstruction d'une habitation unifamiliale</b>				<b>TYPE DOC</b>	<b>PHASE</b>	<b>N° DOC</b>	<b>INDICE</b>	<b>DATE</b>
<b>Coupe AA</b>				<b>C</b>	<b>AP</b>	<b>AP-C01</b>	<b>B</b>	<b>2022-01-21</b>
							Ant : 2022-01-07	

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles. 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité. 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable. 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



**WILLIAM PIERART ARCHITECTURE**  
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE  
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

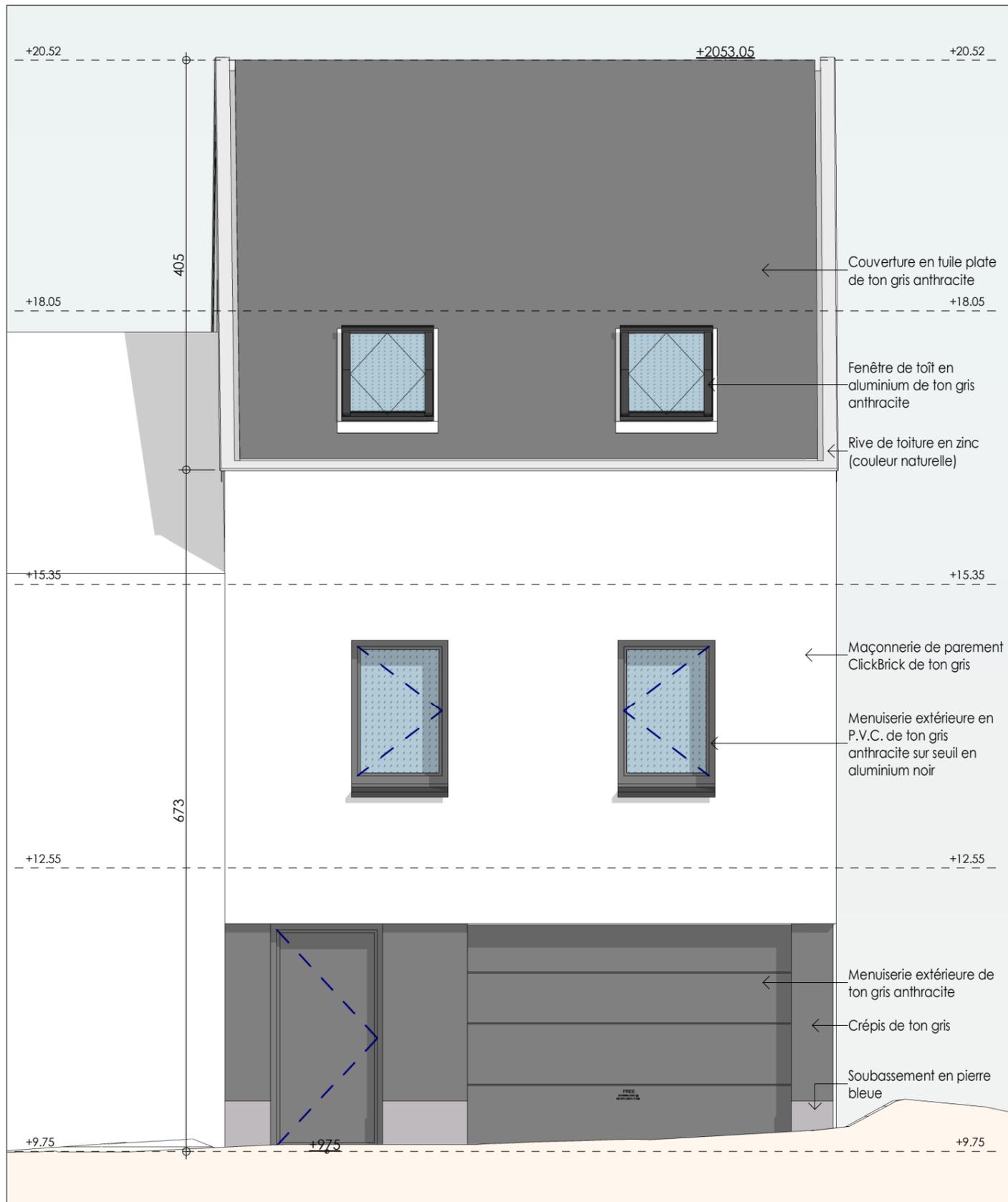
Signature Architecte \_\_\_\_\_  
 Signature Maître d'Ouvrage \_\_\_\_\_  
 1 : 50 (sur A3)

0 0.5 1 1.5 2 2.5 m

Impasse Bonnichère, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/Section/parcelle0022D009	SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière	DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres				
<b>Reconstruction d'une habitation unifamiliale</b>	<b>TYPE DOC</b>	<b>PHASE</b>	<b>N° DOC</b>	<b>INDICE</b>	<b>DATE</b>	
<b>Coupe BB</b>	<b>C</b>	<b>AP</b>	<b>AP-C02</b>	<b>B</b>	<b>2022-01-21</b>	
					Ant : 2022-01-07	

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles. 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité. 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans accord préalable. 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.





Elevation N-E



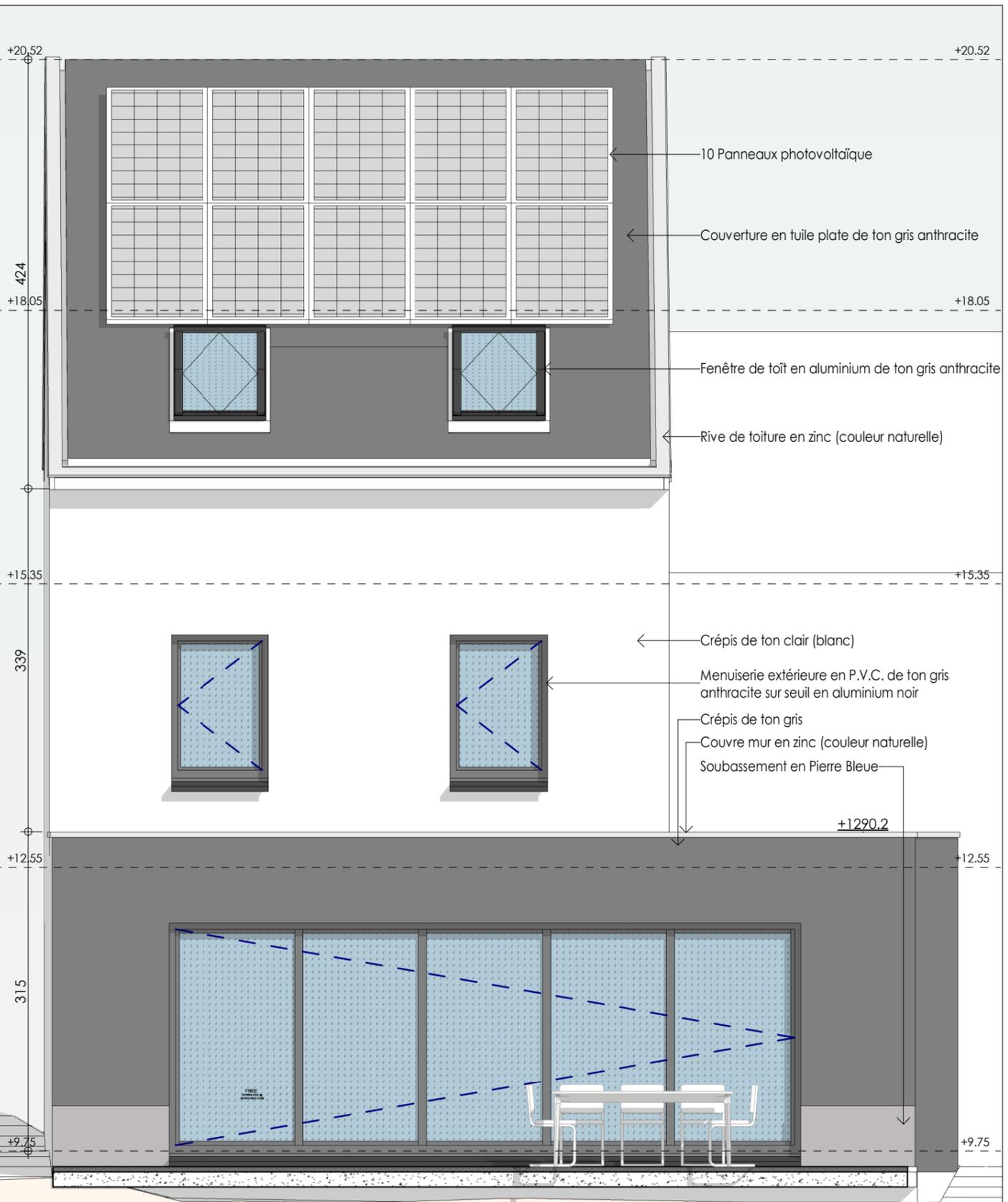
**WILLIAM PIERART ARCHITECTURE**

Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE  
+32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte

Signature Maître d'Ouvrage

1 : 50 (sur A3)



Elevation S-O

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière  
Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/Section/parcelle0022D009

SLEPOV Yevgeniy  
Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière

DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres

Reconstruction d'une habitation unifamiliale

TYPE DOC

PHASE

N° DOC

INDICE

DATE

Elevation N-E - S-O

E

AP

AP-E01

B

2022-01-21

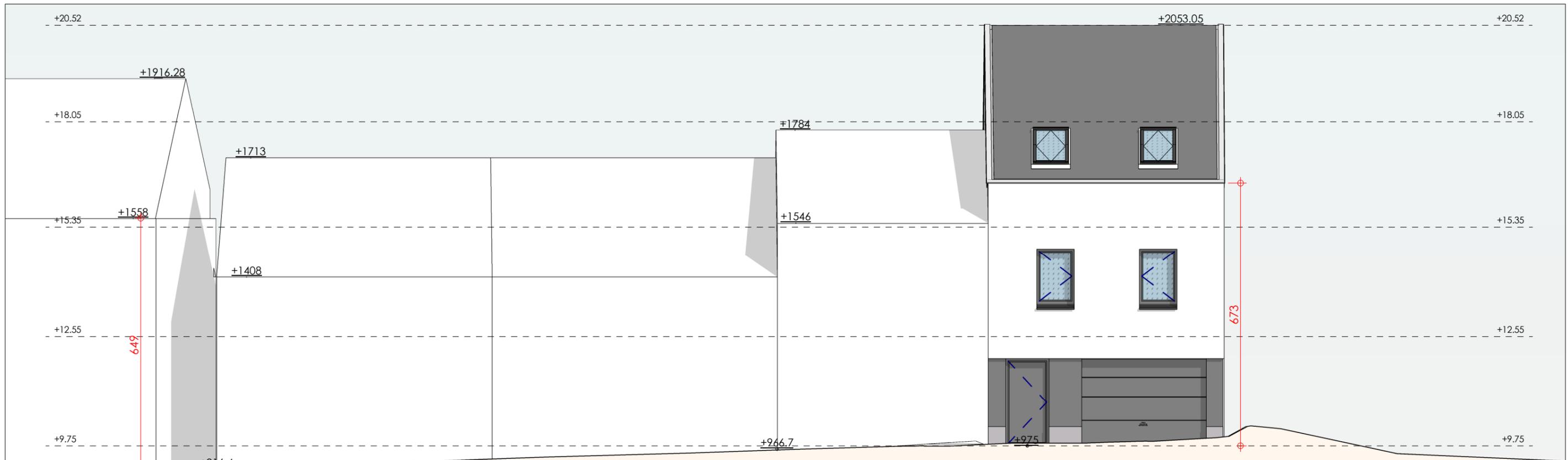
Ant : 2022-01-07

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et les dimensions existantes et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles.

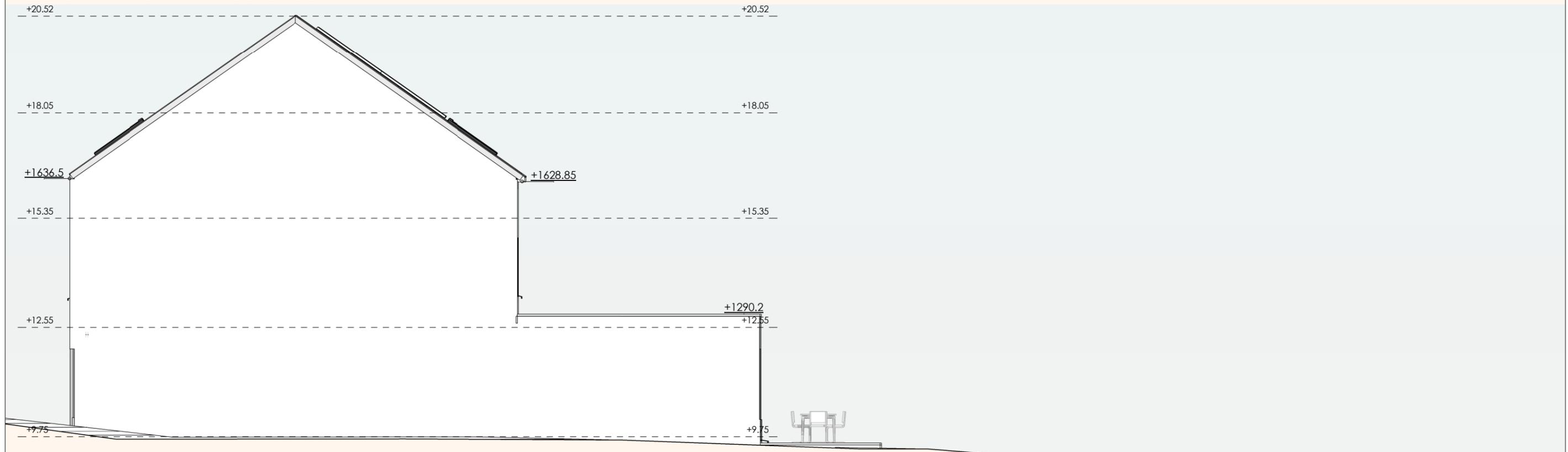
2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité.

3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable.

4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.



Elevation N-E - Profil de la rue



Elevation N-O - Profil du terrain

**WILLIAM PIERART ARCHITECTURE**  
 Rue d'Havré, 56 - 7000 MONS-BELGIQUE  
 +32(0)476 76 13 60 - william.pierart@gmail.com

Signature Architecte \_\_\_\_\_ Signature Maître d'Ouvrage \_\_\_\_\_

1 : 100 (sur A3)

Impasse Bonnière, 3 - 7100 La Louvière Parcelle cadastrale : 3DIV/LALOUVIERE/section/parcelle0022D009	SLEPOV Yevgeniy Rue Abelville, 24/2 - 7100 La Louvière	DISCIPLINE : Architecture - Stabilité - Techniques spéciales - Géomètre/Relevé - Autres				
<b>Reconstruction d'une habitation unifamiliale</b>	<b>TYPE DOC</b>	<b>PHASE</b>	<b>N° DOC</b>	<b>INDICE</b>	<b>DATE</b>	
<b>Elevations/coups profil N-E - N-O</b>	<b>E</b>	<b>AP</b>	<b>AP-E02</b>	<b>B</b>	<b>2022-01-21</b>	
					Ant : 2022-01-07	

1- Il appartient à l'entrepreneur de contrôler les côtes des documents, de les vérifier sur les grandeurs réelles d'exécution et de signaler à l'architecte toutes discordances éventuelles. 2- Les plans de Permis d'Urbanisme ne peuvent servir de plans d'Exécution et de Réalisation. Toutes mentions de stabilité du bâtiment indiquées sur ce document n'engagent que l'ingénieur en stabilité. 3- Ce plan est la propriété de l'Architecte et ne peut être reproduit sans son accord préalable. 4- Ce document, sans signature ou paraphe de l'Architecte, ne vaut rien. Seul un document signé fait foi.